

nature à inspirer confiance ni aux actionnaires, ni aux déposants.

Les directeurs qui, jusqu'à présent s'étaient fait une règle de ne pas desserrer les dents, viennent eux-mêmes nous dire qu'après examen de la position, ils en étaient arrivés à la conclusion que la liquidation S'IM-POSAIT.

Cependant la liquidation qui s'imposait n'a pas eu lieu.

A force de harceler les déposants, de les menacer d'une liquidation qui, si elle arrivait, leur disait-on, serait désastreuse pour eux; la direction, après un travail inouï, est parvenue à grand peine à arracher au dernier moment la quantité justement requise de signatures pour n'être pas obligée de tenir fermées les portes de la banque.

Aux déposants qui ont accordé à la banque les délais de remboursement qu'elle demandait, on a promis le paiement intégral de leurs dépôts à l'expiration des délais.

Depuis que la banque a réouvert ses portes, la direction s'est avisée que, s'il est facile de promettre, il est souvent plus difficile de tenir. La direction s'est donc adressée de nouveau aux déposants de la banque; elle les avait trouvés si accommodants une première fois, qu'elle pouvait espérer obtenir d'eux une seconde faveur, celle de convertir une partie des dépôts en actions de la banque. C'eût été autant à ne pas payer à l'échéance redoutable.

Bref, après un appel aux amis, aux actionnaires et aux déposants, on est parvenu à réunir environ \$400,000 de souscriptions sur \$500,000. Ce n'est pas un succès.

Malgré toute la peine, tout le travail et toute l'énergie dépensés, nous ne sommes nullement surpris de la non-réussite de la direction, parce que, tout en ayant beaucoup fait, elle n'a rien fait de ce qui était nécessaire pour inspirer confiance à ses créanciers.

La première chose à faire était de réunir les actionnaires et de leur exposer la situation réelle de la banque. Eux seuls pouvaient prendre une décision quant à la liquidation ou quant à la reprise des affaires. La direction s'est substituée aux actionnaires et a agi contrairement, en opposition et à l'encontre des conclusions qu'elle avait tirées de l'examen de la situation, puisque, après avoir reconnu que la liquidation s'imposait, elle n'en a pas moins continué les opérations.

Ce qui restait à faire ensuite, c'est-à-dire après la réunion des actionnaires, et dans le cas où ils auraient décidé que les opérations devaient continuer, c'était de réunir les déposants. L'occasion, d'ailleurs, ne manquait pas, le rapport nous le dit :

« C'est à ce moment que plusieurs de nos déposants importants nous ont demandé de faire un effort pour rouvrir nos portes, nous promettant d'obtenir des déposants un délai de remboursement suffisant pour permettre la reprise des affaires. »

Les déposants étaient et sont encore les plus forts créanciers de la banque et, puisque c'était d'eux qu'on attendait le salut, au moins fallait-il les éclairer sur les résultats que pouvait avoir pour eux la faveur qu'on en voulait obtenir. Il était donc nécessaire de leur faire connaître la situation de la banque.

Aujourd'hui encore, personne des intéressés — en dehors des directeurs, s'entend — personne ne connaît la position réelle de la banque. Et, ce qui nous surprend, c'est que sans rien connaître de cette position, il y ait eu assez de gens pour souscrire \$400,000 d'actions d'une banque qui a réduit son capital primitif de 75 p. c., qui a fermé, en outre, ses portes il y a quelques mois; ne les a rouvertes qu'au dernier moment fixé par la loi pour ne pas être mise en liquidation et a dû demander des délais à ses créanciers.